

2023 Rapport annuel



ADMINISTRATION
AÉROPORTUAIRE
DE WINNIPEG

L'aéroport international Richardson de Winnipeg est situé sur le territoire visé par le Traité n°1, berceau et territoire traditionnel des peuples anichinabé, ininewuk et dakota, et sur les terres ancestrales nationales des Métis de la rivière Rouge. Notre eau potable provient de la Première Nation Shoal Lake, n° 40, qui est située sur le territoire visé par le Traité n° 3.



TABLE DES MATIÈRES

Message de la présidente du conseil d'administration	5
Message du président et chef de la direction	6
À propos de l'AAW	7
2023 en chiffres	9
Priorités stratégiques de l'AAW	10
Personnel et culture	11
Solidité financière	13
Transport aérien et services logistiques	14
Clients et collectivité	16
Excellence sur le plan de l'exploitation	18
Transition numérique	19
Environnement	20
Gouvernance d'entreprise	21
Résumé de la stratégie ESG et information redditionnelle	28



Alors que la reprise se poursuit à la suite d'une pandémie qui a modifié profondément et à jamais le secteur de l'aviation, nous nous tournons vers un avenir prometteur regorgeant d'innovations audacieuses et de nouvelles possibilités.

Notre rapport annuel 2023 témoigne de notre volonté de réaliser nos priorités stratégiques et d'adopter divers principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), à l'heure où nous nous appliquons à exercer une incidence positive sur notre planète, nos employés et notre communauté – aujourd'hui et dans l'avenir.

Ensemble, tournons-nous vers l'avenir.



MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



« L'AAW évolue dans un secteur en pleine mutation, et nous continuons à explorer les possibilités de croissance, à encourager l'innovation et à renforcer notre position d'acteur clé de l'économie du Manitoba. »

- Susan Dawes, présidente
du conseil d'administration

Je vous remercie de l'accueil chaleureux que vous m'avez réservé à l'occasion de ma nomination à titre de nouvelle présidente du conseil d'administration de l'AAW.

En tant que membre du conseil d'administration depuis 2018, et plus récemment à titre de vice-présidente et présidente du comité des ressources humaines et de la rémunération, je suis bien au fait des valeurs de l'AAW et des normes élevées auxquelles elle se conforme dans tout ce qu'elle entreprend. Je suis profondément reconnaissante de la confiance que m'accorde le conseil d'administration en me confiant cette importante responsabilité, et je vous assure que je dirigerai le conseil en faisant preuve d'intégrité et d'un dévouement sans faille en vue de notre réussite collective.

Alors que j'intègre ce nouveau rôle, je voudrais remercier la présidente sortante, Brita Chell, pour son leadership inébranlable. Au cours des quatre dernières années, sa direction et sa vision avant-gardiste ont propulsé l'AAW vers de nouveaux sommets, et ce malgré la pandémie mondiale et ses conséquences.

J'aimerais aussi saluer la nomination d'Ian Smart au poste de vice-président. Comme moi, il siège au conseil d'administration depuis plusieurs années et est impatient de remplir son nouveau rôle. Nous sommes également heureux d'accueillir quatre nouveaux membres au conseil d'administration : Karlene Debance, Carol Bellringer, Jodi Carradice et Kelly Fournel. Nous remercions les membres sortants Kimberley Gilson, Peter Kaufmann, Sangeet Bhatia et Donna Price pour leurs années de service.

En 2023, nous avons appris le décès d'Arthur Mauro, philanthrope et défenseur des droits de la personne, qui avait été nommé président émérite de notre conseil d'administration après la fin de son mandat à titre de président en 2010. Pendant son mandat, il a joué un rôle essentiel dans le réaménagement de l'aéroport, et notamment de la nouvelle aérogare. Ses réalisations illustrent parfaitement son dévouement envers notre ville. Il nous manquera énormément.

Même si le secteur a continué de subir les répercussions de la pandémie en 2023, nous avons fait d'importants progrès dans le rétablissement de la stabilité et de la croissance. Plus de quatre millions de personnes sont passées par l'aéroport international Richardson de Winnipeg (« YWG ») pendant l'année, ce qui se rapproche plus que jamais des chiffres pré-pandémie de l'aéroport.

L'AAW évolue dans un secteur en pleine mutation, et nous continuons à explorer les possibilités de croissance, à encourager l'innovation et à renforcer notre position d'acteur clé de l'économie du Manitoba. Nous sommes guidés par une nouvelle stratégie d'entreprise, une nouvelle vision et une nouvelle mission ainsi que des valeurs et des priorités renouvelées qui nous guideront jusqu'en 2027. Vous constaterez également que nos engagements ESG sont intégrés au présent rapport.

Si beaucoup de changements sont en cours, notre engagement envers un service inégalé reste inébranlable. J'aimerais remercier l'équipe de l'AAW et les membres du conseil d'administration pour l'ardeur soutenue dont ils font preuve et leur apport à la création d'un meilleur avenir pour tous. J'ai hâte de collaborer avec vous dans le cadre de mes nouvelles fonctions.

C'est une période très stimulante pour participer à l'aventure de l'AAW, et je suis honorée de le faire avec vous tous. Je suis enthousiaste à l'idée de nous voir continuer sur notre lancée et de tirer encore parti des occasions futures qui profiteront à notre organisation et à l'ensemble de la province.

Cordialement,

Susan Dawes

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION



« Notre mission s’articule autour du rôle que nous devons jouer dans la mise en place du réseau de liaisons aériennes dont les collectivités ont besoin, qu’elles souhaitent et qu’elles méritent. »

- Nick Hays, président et chef de la direction

Le chemin que nous avons parcouru au cours des 12 derniers mois a de quoi nous rendre très fiers. Il y a tout juste un an, nous lançons notre nouveau plan stratégique 2023-2027, lequel recentrait notre énoncé de mission sur le rôle que nous jouons pour connecter les collectivités et créer un avenir meilleur et plus durable pour tous.

Notre énoncé de mission reflète le fait que le rôle fondamental de l’AAW ne se limite pas à assurer le transport fluide et sécuritaire des personnes et des biens, aussi important que cela puisse être. Plus largement, notre mission s’articule autour du rôle que nous devons jouer dans la mise en place du réseau de liaisons aériennes dont nos collectivités ont besoin, qu’elles souhaitent et qu’elles méritent et de la connectivité que nous estimons essentielle au bien-être économique et social de cette région.

À l’AAW, nous prenons cette mission et cette responsabilité au sérieux, et je suis heureux d’annoncer que nous avons réalisé des progrès considérables à cet égard durant l’année écoulée.

Lancement de nouvelles liaisons, arrivée de nouveaux transporteurs aériens, ajout de nouvelles options pour les voyageurs sur notre marché : nous avons fait de grandes avancées dans l’amélioration du réseau de liaisons. Nous avons enregistré des volumes de passagers représentant 91,3 % des niveaux pré-pandémie et continuons d’accroître nos activités de fret, tout en créant une expérience plus accessible, inclusive et accueillante pour tous.

Rien de cela n’aurait été possible sans le plus grand atout de notre organisation, c’est-à-dire notre équipe passionnée, dévouée et compétente. À cet égard, une de nos grandes priorités de 2023 a été la mise en place des fondements d’une culture forte et d’un milieu où les membres de notre personnel peuvent s’épanouir, donner le meilleur d’eux-mêmes et se sentir fiers de faire partie de l’équipe. Vous aurez l’occasion d’en apprendre plus sur notre travail axé sur la culture dans les pages qui suivent.

Vous constaterez aussi que, pour la première fois, nous avons intégré dans le présent rapport les engagements de notre nouvelle stratégie ESG. Cette stratégie ne se veut pas une priorité distincte, mais plutôt une partie intégrante de notre orientation stratégique globale. Cette intégration nous paraissait appropriée et naturelle, et nous espérons que cela aidera à rendre compte de l’étendue de notre impact. Nous espérons recevoir une rétroaction continue de la part des membres de la collectivité.

Les dernières années ont été difficiles pour tout le monde, et notre secteur n’y a pas échappé. Il nous faudra du temps pour retrouver la solide situation financière dont jouissait notre organisation avant la pandémie. Il suffit pourtant de parcourir l’aérogare et toutes les parties de l’aéroport pour constater le retour de l’effervescence et d’un espoir renouvelé dans l’avenir.

Nous ne pouvons rien accomplir seuls. Ce n’est qu’en misant sur la collaboration et les partenariats que nous parviendrons à la réussite collective. C’est pourquoi je tiens à remercier sincèrement chaque membre de l’équipe de l’AAW, notre conseil d’administration, notre collectivité et tous nos partenaires pour leur précieux apport.

Ensemble, nous pouvons faire de grandes choses, et je suis ravi de poursuivre ce parcours ambitieux à vos côtés

Sincèrement,

Nick Hays

À PROPOS DE L'AAW

INTRODUCTION

L'Administration aéroportuaire de Winnipeg (« AAW ») est le point de départ de voyages audacieux.

Depuis plus de 25 ans, l'AAW est une source de fierté pour les Manitobains, et elle continue de s'élever vers de nouveaux sommets de réussite.

En 1997, l'AAW a pris la relève du gouvernement fédéral en reprenant les activités d'exploitation de l'ancien aéroport international de Winnipeg, ce qui a permis la prise de décisions concernant l'aéroport à l'échelle locale, au sein de la collectivité, pour la première fois depuis la Deuxième Guerre mondiale. Depuis, l'AAW a dépensé plus d'un milliard de dollars pour transformer l'aéroport en une plaque tournante majeure pour le transport, créant des milliers d'emplois et une activité économique de plusieurs milliards de dollars.

Nous assurons le transport sécuritaire et fluide des personnes et des biens au moyen de nos installations aéroportuaires et contribuons ainsi à assurer la liaison entre le Manitoba et le monde. Nous sommes fiers des retombées économiques et sociales positives de nos activités à l'aéroport international Richardson de Winnipeg et au sein d'autres entreprises affiliées. Ces activités comprennent l'aménagement responsable des terrains de l'aéroport, la gestion et l'exploitation de l'aéroport international d'Iqaluit et la prestation de services de soutien aux autres aéroports canadiens.

En tant que société sans capital-actions, l'AAW réinvestit la totalité de ses revenus nets dans la poursuite de sa mission de connecter les collectivités et de créer des partenariats pour bâtir un avenir durable.

FILIALES

Chacune des filiales entièrement détenues par l'AAW aborde les objectifs de l'entreprise d'un angle différent, selon son rôle précis. Pour assurer la continuité de

ses activités, l'AAW continuera de s'appuyer sur son modèle d'affaires diversifié, de créer de nouvelles sources de revenus, de développer des partenariats et d'explorer les occasions d'affaires à l'extérieur de l'aéroport.

YWG Inc.

YWG Inc. est responsable de l'exploitation, de la maintenance et de la gestion de l'aéroport international Richardson de Winnipeg. Cette filiale s'acquitte de nombreuses responsabilités fonctionnelles, qui soutiennent collectivement la sécurité et l'efficacité des activités de l'aéroport.

AÉROPORT DE WINNIPEG

Airport City Winnipeg Ltd. (« ACW ») coordonne et supervise les activités commerciales pour favoriser l'aménagement stratégique de l'aéroport international Richardson de Winnipeg. Cette filiale se concentre sur le développement immobilier, la gestion des installations et l'exploitation des terrains de l'aéroport à leur plein potentiel. ACW travaille également en étroite collaboration avec les parties prenantes et les locataires de l'aéroport pour accroître de façon stratégique les activités, en améliorer l'efficacité et explorer de nouvelles opportunités pour l'avenir.

WASCO

Winnipeg Airport Services Corp. (« WASCO ») recherche des possibilités d'offrir des services et des solutions de soutien aéroportuaire non seulement au Canada, mais aussi à l'échelle mondiale. Sa mission principale est d'aider d'autres aéroports à fonctionner de manière sécuritaire et efficace dans des sphères comme la gestion et l'exploitation aéroportuaires, les programmes réglementaires et la gestion des installations.



NOTRE VISION

Là où les voyages audacieux prennent leur envol



NOTRE MISSION

Relier les communautés et nouer des partenariats en vue d'un futur durable

NOS VALEURS

Sécurité | Respect | Esprit d'équipe | Inclusion | Excellence

NOS PRIORITÉS

Personnel et culture | Solidité financière

Transport aérien et services logistiques | Clients et collectivité

Excellence sur le plan de l'exploitation

Transition numérique | Environnement

2023 EN CHIFFRES

L'aéroport international Richardson de Winnipeg offre des services essentiels pour le Manitoba et d'autres collectivités 24 heures sur 24, sept jours par semaine, 365 jours par année.

4 094 793

passagers au total
(1 063 680 de plus qu'en 2022)



11 219

 passagers en moyenne par jour

12 compagnies aériennes desservant l'aérogare principale

1,3 million de mètres carrés de surface pavée sur l'aérodrome

13 voies de circulation

12 aires de trafic

2 pistes



Destinations sans escale offertes au départ de l'aérogare principale

27 intérieures

10 transfrontalières

10 internationales

Journée la plus occupée jamais enregistrée

14 août

15 406 personnes sont passées dans l'aérogare principale

468 752

Poids brut au décollage lié au transport de fret (en tonnes)



100 228

atterrissages et décollages d'avions au total



Plus de **1,3 million** d'étiquettes de bagages imprimées



4 431

 avions dégivrés

PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE L'AAW

Nos priorités stratégiques sont guidées par un grand sens des responsabilités envers la gestion de l'environnement, les progrès sociaux et la gouvernance éthique.

Pour élaborer notre stratégie ESG, nous avons harmonisé nos priorités stratégiques avec nos engagements ESG afin de guider la prise de décisions et de nous orienter vers un avenir plus durable et responsable pour tous.



Personnel et culture

Incarner nos valeurs

Le personnel est au cœur de toute organisation. C'est pourquoi nous aspirons à créer un milieu de travail où les membres de notre personnel se sentent en sécurité et mobilisés, ce qui nous permettra d'affirmer nos valeurs et de réaliser notre vision et notre mission ensemble.

Pendant la première année de la mise en œuvre de notre nouveau plan stratégique, nous avons amélioré de façon réfléchie l'expérience de travail globale de notre équipe.

Au cours de l'année, nous nous sommes efforcés d'ajuster l'image de la direction, non seulement des cadres, mais aussi des dirigeants de première ligne de l'organisation. L'un des principes sur lesquels s'appuie la réussite de la transformation de notre culture est que celle-ci doit être commune à l'ensemble de l'organisation, et les membres du personnel ont donc pu définir ce que les valeurs de l'AAW signifient pour eux et comment nous pouvons travailler ensemble de manière plus collaborative.

À cette fin, nous avons commencé à appliquer une approche plus interfonctionnelle et collaborative à l'égard de notre travail. Nous nous efforçons de continuer à mettre en place le soutien, les ressources et les processus appropriés qui nous positionneront encore mieux pour atteindre nos priorités stratégiques dans les années à venir.

Créer une culture solide

Poursuivant les conversations qui ont eu lieu en 2022, nous avons continué d'écouter, d'apprendre et de recueillir les commentaires des membres du personnel au sujet de la vision collective de la culture que nous voulons instaurer. À cette fin, l'AAW a mené un sondage sur la mobilisation des employés, dont le taux de participation a été de 81 %, afin de cerner les réussites et les aspects à améliorer.

Des discussions ont eu lieu dans les différents services avec les membres de chaque équipe afin d'interpréter et de cerner ce que les valeurs de l'AAW signifient pour eux, et nous avons lancé un nouveau programme de reconnaissance qui honore les employés qui incarnent ces valeurs au quotidien. Une nouvelle équipe responsable de la culture a aussi été créée afin de nous aider à progresser en cernant les aspects à améliorer et en faisant la promotion de la santé culturelle de l'organisation.

L'AAW a eu l'honneur d'être reconnue parmi les meilleurs employeurs du Manitoba en 2023 pour une douzième année d'affilée.



Par ailleurs, l'AAW travaille à renforcer sa proposition de valeur aux employés, en se penchant sur les régimes de retraite et les avantages sociaux (y compris le soutien en matière de santé mentale), les options de congé, la culture globale de même que la rémunération sur le marché. Nous avons investi de façon non équivoque dans notre personnel afin de soutenir son épanouissement continu, tant sur le plan professionnel que personnel, en implantant notre programme d'excellence professionnelle dans l'ensemble de l'organisation. À la suite de la mise en œuvre d'un processus d'établissement d'objectifs avec nos dirigeants, nos employés ont été outillés pour effectuer leurs évaluations de rendement de 2023 et ont reçu une rétroaction utile.

En 2023, nous avons aussi mis en place un système complet de gestion de l'apprentissage afin de faciliter la formation et le perfectionnement des nouveaux employés et des employés existants. Dans le cadre de notre engagement à investir dans l'expérience du personnel, nous avons créé des plans de formation annuels et apporté des améliorations à notre programme d'intégration des nouveaux employés, qui fera l'objet d'un examen plus approfondi en 2024.

Enfin, nous avons investi dans notre comité du mieux-être auquel nous avons fourni plus de moyens, en permettant à ses membres d'établir un plan d'une durée de un an s'articulant autour des huit dimensions du bien-être : intellectuel, social, physique, spirituel, professionnel, émotionnel, financier et environnemental.

Santé, sécurité et bien-être

La santé, la sécurité et le bien-être de l'ensemble de notre équipe, ainsi que de tous ceux qui passent par nos installations, les visitent ou y travaillent, sont restés nos priorités absolues en 2023. En centrant nos efforts sur la mise en place d'une culture axée sur la sécurité, nous avons cherché à améliorer nos programmes de sécurité en déployant une nouvelle

politique de santé et sécurité au travail. Nous avons également mis sur pied des formations et des ressources afin d'informer les employés et les parties prenantes sur les responsabilités en matière de santé et sécurité.

Un milieu de travail inclusif et accessible

Nous nous efforçons d'analyser continuellement les besoins de notre personnel et des collectivités que nous servons et d'y répondre, et poursuivons la mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation et du rapport d'Elevate Aviation sur la diversité, l'équité, l'inclusion et l'accessibilité (DEIA) à l'AAW.

En 2023, nous avons mis sur pied un comité directeur DEIA, qui met en œuvre une nouvelle stratégie visant à repérer, éliminer et prévenir les obstacles à l'égalité d'accès et de participation au sein de notre organisation. Avec l'aide de nos partenaires d'Elevate Aviation, le comité a piloté des initiatives comme des formations à l'intention des employés et des événements de style déjeuner-conférence.



Faits saillants ESG à l'AAW

Les employés de l'AAW ont consacré 2 626 heures à la formation et au perfectionnement en 2023.



Solidité financière

Jouer notre rôle en matière de gestion financière responsable

La pandémie mondiale a touché la plupart des secteurs d'activité et celui de l'aviation n'y a pas échappé. Nous avons fait des avancées considérables sur la voie de la reprise, mais nous avons encore beaucoup de chemin à faire avant de retrouver notre situation financière d'avant la pandémie.

Notre solidité financière est essentielle pour nous permettre de faire les bons choix d'investissement à long terme qui créent de la valeur pour la collectivité et les clients que nous servons. En 2023, nous avons fait des efforts pour renouer avec la viabilité financière en investissant dans la création de valeur, en gérant notre endettement de façon responsable et en favorisant une croissance des revenus diversifiée. Nous avons aussi continué à solliciter des fonds auprès de nos partenaires gouvernementaux afin de nous assurer de pouvoir investir de façon durable au bénéfice de tous.

En plus d'YWG Inc., qui est responsable de l'exploitation, de la maintenance et de la gestion de l'aéroport international Richardson de Winnipeg, l'AAW compte sur un groupe de filiales qui aident la Société à accroître son impact en cherchant des occasions d'investissement et en les réalisant. Par l'intermédiaire de WASCO et d'ACW, l'AAW saisit des occasions qui s'alignent sur sa stratégie et contribuent à son engagement de créer un avenir plus durable.

Un plan durable de redressement financier

Même si les répercussions financières de la pandémie auront des conséquences à long terme, l'avenir réserve de nouvelles occasions à l'AAW. À l'échéance de nos obligations à 10 ans en avril, nous avons entrepris un processus d'émission de titres d'emprunt de 100 M\$ afin de refinancer nos titres d'emprunt arrivant à échéance selon la même structure, assurant ainsi la continuité de notre programme d'immobilisations. Nous avons aussi étoffé notre processus d'établissement de budget et de planification afin de nous assurer de prendre les bonnes décisions au cours des années à venir, tout en gardant à l'esprit notre situation financière actuelle, et travaillons à établir des prévisions financières sur 25 ans afin de nous aider à prendre des décisions.

Investir dans l'avenir

Nous avons mis en branle le processus de mise à jour de notre plan directeur qui comporte des plans d'aménagement de l'aéroport qui ont été révisés en

vue de leur alignement sur les plus récentes prévisions du trafic passagers, les besoins de notre collectivité et notre plan stratégique global. Des discussions au sujet de la gestion d'actifs, de l'optimisation de l'aérogare et de l'aménagement des terrains sont en cours.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires des gouvernements et de la collectivité afin d'obtenir du financement pour le développement du transport aérien et de renforcer le réseau de liaisons aériennes. Nous avons aussi obtenu un soutien financier supplémentaire dans le cadre du Fonds national des corridors commerciaux en vue de la construction de la nouvelle installation logistique de fret aérien à locataires multiples et de l'infrastructure de soutien.

Une proposition de valeur renouvelée

Toujours à la recherche de croissance des revenus et de diversification, notre filiale WASCO a continué de prendre de l'expansion en 2023, en effectuant des travaux avec un nouveau partenaire au Kazakhstan, tout en mettant en œuvre un plan pour accroître sa prestation de services.



Faits saillants ESG à l'AAW

L'AAW a obtenu un financement supplémentaire de 19,4 M\$ auprès de Transports Canada dans le cadre du Fonds national des corridors commerciaux en vue du réaménagement du campus du fret d'YWG.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Transport aérien et services logistiques

Offrir plus de liaisons aériennes et davantage de choix aux Manitobains

Nous maximisons la capacité des clients et des biens à atteindre leur destination de façon sécuritaire et aussi rapide, fluide et durable que possible. Ce faisant, nous reconnaissons notre rôle dans la croissance économique et le développement de notre région sur les plans économique et social.

Nous avons non seulement enregistré une hausse des volumes de passagers, mais aussi permis la mise en place de plus de liaisons vers des destinations qui comptent pour les collectivités que nous servons. Ainsi, notre objectif pour 2023 n'était pas seulement d'augmenter la quantité de sièges sur notre marché, mais aussi la qualité des destinations au départ de YWG, avec un accent particulier sur la reprise des services vers les principales destinations aux États-Unis.

Si l'aéroport s'est établi comme une plaque tournante du transport de passagers, Winnipeg est aussi devenue une partie intégrante du réseau de fret aérien du Canada. De nombreuses entreprises et industries locales dépendent des services continus de l'aéroport pour importer et exporter efficacement leurs marchandises à destination et en provenance de partout dans le monde.

Pour soutenir cette industrie essentielle, une expansion majeure du service de fret est en cours. Notre secteur du fret est resté une grande priorité en 2023, et nous avons travaillé à accroître et à densifier le campus du fret afin de faciliter la croissance du fret aérien et continué à exploiter le potentiel d'autres terrains.

Quantité et qualité des réseaux de services aériens

La qualité et la quantité sont des aspects essentiels du travail de l'AAW pour rétablir et améliorer le transport aérien à YWG. Après l'ajout d'une liaison sans escale en service toute l'année vers Los Angeles offerte par WestJet en 2022, le nombre de liaisons aériennes

offertes à l'aéroport a continué d'augmenter en 2023, les Manitobains disposant désormais de nombreuses possibilités pour les voyages d'affaires et d'agrément.

Nous avons travaillé en étroite collaboration avec nos partenaires en vue de l'ajout de nouveaux vols sans escale vers Atlanta offerts par WestJet en septembre 2023, en misant sur le même modèle de financement ayant permis de concrétiser la liaison vers Los Angeles. Nous continuons à cultiver nos relations avec le gouvernement provincial et les principaux partenaires de la collectivité afin d'obtenir du financement futur. Toujours en septembre, Porter Airlines a lancé deux vols quotidiens vers Toronto-Pearson, ce qui offre aux voyageurs plus de possibilités et a permis d'accroître la connectivité dans le réseau de l'Est du Canada de Porter. Le transporteur aérien prévoit ajouter une liaison supplémentaire vers Ottawa en 2024.



Des voyageurs partant de YWG ont volé vers Atlanta, où se trouve l'un des aéroports offrant le plus de liaisons au monde, soit 215 différentes destinations dans 36 pays du monde.

Nos efforts pour renouer avec les niveaux de trafic passagers prépandémie le plus vite possible nous ont permis d'enregistrer une croissance des volumes de passagers au cours de 2023, qui ont rejoint les niveaux de 2019 au cours de la saison de pointe des vacances d'été.



Favoriser la croissance du fret aérien et créer d'autres occasions

Bien que les installations de fret n'occupent qu'une petite partie du campus de l'aéroport, elles génèrent collectivement un énorme avantage pour la région. Nos travaux en cours d'aménagement du secteur de fret de l'aéroport nous aideront à offrir les services de catégorie mondiale dont notre collectivité a besoin pour assurer sa réussite continue et attirer de nouvelles entreprises pour alimenter notre économie locale.

Afin de répondre à la demande grandissante de fret aérien, nous avons réalisé d'importants progrès dans la planification du réaménagement de notre campus de fret, qui comprend la construction d'une nouvelle installation ultramoderne à locataires multiples consacrée à la logistique du fret aérien, laquelle devrait débiter en 2024. La nouvelle installation, pour laquelle un financement supplémentaire a été reçu de Transports Canada dans le cadre du Fonds national des corridors commerciaux, aidera nos partenaires de fret à accroître leurs activités et à réaliser des gains d'efficacité.

L'emplacement stratégique de l'aéroport permet également aux transporteurs de fret d'assurer le transport efficace de biens essentiels dans le Nord canadien. Ces services sont vitaux pour de nombreux Canadiens qui dépendent de livraisons régulières de fret aérien pour leur ravitaillement. Ces initiatives renforceront davantage la position de YWG en tant que plaque tournante du fret au cœur du continent.



142 500 pieds carrés
= taille de l'installation
logistique de fret aérien
à locataires multiples qui
sera construite à YWG



Faits saillants ESG à l'AAW

Le nombre de passagers a augmenté de 35 % à YWG par rapport à celui de 2022.



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



Clients et collectivité

Nouer des relations et créer un sentiment d'appartenance

Parmi les nombreuses choses que représente un aéroport, nous croyons qu'il constitue la porte d'entrée d'une ville et d'une région et devrait donc être le miroir des collectivités qu'il sert. Nous travaillons en étroite collaboration avec notre collectivité afin d'établir des liaisons et d'assurer un accueil chaleureux, un service inclusif et une expérience positive pour tous.

Engagement envers la réconciliation

L'AAW est située sur le territoire visé par le Traité n°1 et sur les terres ancestrales nationales des Métis de la rivière Rouge. En 2023, nous avons continué de lancer des initiatives en vue de faire progresser la réconciliation et de collaborer avec les Premières Nations, les Métis et les Inuits.

Nous demeurons déterminés à apprendre, et parfois à désapprendre, et à travailler avec les leaders autochtones pour faire en sorte que l'aéroport reflète davantage notre province. Une de nos principales priorités est de trouver des façons de permettre aux voyageurs et à l'AAW en tant qu'organisation d'en apprendre davantage sur l'histoire du Canada en ce qui concerne les Autochtones. Nous avons accueilli une exposition de la Fédération Métisse du Manitoba qui présente la riche histoire dans la province et le mode de vie des Métis de la rivière Rouge, et prévoyons lancer une nouvelle exposition axée sur les Autochtones chaque année à l'avenir. Afin d'accroître les connaissances et la compréhension de l'AAW, nous avons offert des séances de formation facultatives à nos équipes.

Nous avons aussi conclu un partenariat avec la Fédération Métisse du Manitoba en vue de la diffusion d'offres d'emploi, dans le cadre de nos efforts pour aider à augmenter les possibilités pour les membres de la communauté autochtone.

En 2023, nous avons signé à nouveau l'Entente relative aux Autochtones de la Ville de Winnipeg dans le cadre de notre engagement commun envers la réconciliation. Pour aider à nouer et à cultiver des relations plus significatives avec les communautés autochtones, nous avons aussi réévalué nos commandites afin de mieux les aligner avec nos efforts de réconciliation.

Créer un espace plus inclusif pour tous

Chaque voyageur est unique, tout comme ses besoins et ses exigences. En 2023, nous avons lancé un nouveau plan d'accessibilité et embauché un coordonnateur des ressources d'accessibilité pour soutenir les voyageurs vivant avec un handicap. Un exemple de nos efforts pour mieux répondre aux besoins de notre collectivité diversifiée est la mise en place d'une trousse de soutien sensoriel gratuite à l'intention des voyageurs qui passent par YWG. Créées selon le même modèle que les trousse d'Autisme Canada, elles sont remplies d'objets tactiles et sensoriels qui peuvent offrir un réconfort aux personnes neurodivergentes.

En soulignant les journées et les événements spéciaux à l'aérogare, nous avons fait connaître des initiatives comme la Journée nationale des peuples autochtones et les célébrations de la Fierté.



Pour lancer la saison de la Fierté au début juin, les employés de l'AAW ont marché dans le défilé de la Fierté de Winnipeg. Nous avons déployé un Hug Rug sur le thème de la fierté avec nos partenaires du Rainbow Resource Centre, qui ont aussi soutenu nos efforts pour cerner le langage genré inutile dans l'aérogare et organisé des séances de formation à l'intention de notre équipe afin de rendre l'expérience à l'aéroport plus inclusive.

Nous avons également poursuivi notre partenariat avec la communauté ukrainienne locale afin de mieux accueillir les nouveaux venus au Manitoba. Entre le printemps 2022 et la fin de 2023, plus de

25 000 Ukrainiens se sont arrêtés dans l'aire réservée de notre Hall des arrivées pour obtenir de l'aide avant que le groupe de bénévoles responsable de l'initiative n'y mette fin.



Plus de 25 000 Ukrainiens se sont arrêtés dans l'aire réservée tenue par des bénévoles, entre son ouverture en 2022 et sa fermeture en 2023, pour obtenir de l'aide.

Améliorer l'expérience des passagers

Nous sommes conscients que l'expérience passagers ne repose pas sur les membres du personnel d'un seul service à YWG. C'est pourquoi nous avons mis en place une équipe interfonctionnelle en 2023 afin de guider nos efforts. Le taux de satisfaction des passagers a continué de s'améliorer au cours de l'année, et nous prévoyons tirer parti des commentaires futurs des voyageurs pour améliorer notre offre de services et prioriser nos investissements.



Faits saillants ESG à l'AAW

58 employés se sont inscrits aux séances de formation facultatives sur les Autochtones.

 **OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

10 INÉGALITÉS RÉDUITES



11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES



Excellence sur le plan de l'exploitation

Offrir une expérience exceptionnelle à l'aéroport

En tant qu'organisation, l'un des principaux objectifs de l'AAW est de maintenir et d'exploiter des actifs de façon à assurer que l'aéroport est sûr, sécuritaire et très performant et à offrir la plus grande valeur possible aux passagers, aux transporteurs aériens partenaires et à tous ceux qui utilisent l'aéroport et en tirent profit.

Afin d'assurer la poursuite de la réussite de nos activités, nous repérons les occasions d'accroître l'efficacité et d'améliorer l'expérience des passagers et des clients. Nous avons passé une partie de 2023 à évaluer notre cadre d'exploitation et nous assurer qu'il reste flexible, progressif et responsable, ainsi que financièrement viable, alors que nous reprenons nos activités après la pandémie. Ces évaluations ont donné lieu à des améliorations au sein de notre centre d'exploitation de l'aéroport, y compris l'actualisation des flux de travaux, des procédures et de la technologie, ainsi que la création d'un poste à temps plein consacré à la formation.

Toujours la sécurité

L'exploitation d'installations sûres et sécuritaires demeure la priorité absolue pour l'AAW. Notre équipe a étoffé ses programmes en 2023 afin d'offrir aux employés de nos aéroports partenaires de la formation pour accroître leur connaissance et leur compréhension des priorités en matière de sécurité. Nous avons aussi profité de la semaine nationale de la sécurité de notre secteur pour tenir des événements et créer des occasions d'apprentissage en vue de promouvoir la sécurité partout dans l'aéroport.

Notre équipe s'est concentrée sur l'exécution, la surveillance et l'examen des mesures correctives mises en place à la suite de notre plus récent audit du système de gestion de la sécurité afin d'assurer que nos activités soient les plus sécuritaires possibles. Nous allons continuer à travailler au renforcement et à

l'intégration de la culture de sécurité au sein de notre organisation et de l'aéroport, et à rechercher d'autres occasions d'améliorer les systèmes et les processus connexes.

En septembre, l'AAW a accueilli SWIFT, un événement combinant conférences et salon professionnel incontournable dans le secteur du transport aérien qui a réuni plus de 430 exploitants d'aéroports du monde entier.

Une expérience exceptionnelle à l'aéroport

Les besoins de la clientèle du transport aérien sont très diversifiés. Pour assurer que notre approche demeure axée sur la clientèle, nous avons continué de mettre à profit les données et les technologies numériques pour accroître l'efficacité opérationnelle et améliorer l'expérience passagers à l'aérogare, notamment grâce à l'amélioration continue de nos principaux points de contact et à la collaboration avec nos partenaires clés. En 2023, nous avons entrepris un audit approfondi de la signalisation afin de mieux répondre aux besoins des voyageurs.

La gestion des actifs reste primordiale

Les principaux actifs de l'AAW, y compris l'aérogare, les pistes, les voies de circulation et les aires de trafic, sont essentiels à nos activités. Nous avons fait des progrès encourageants dans l'élaboration et le déploiement d'un nouveau plan de gestion des actifs et dans l'amélioration de l'état de notre infrastructure, y compris l'optimisation de l'aérodrome et de l'aérogare.



Transition numérique

Exploiter la puissance des données et de la technologie

Le passage au numérique est essentiel à la poursuite de notre croissance et à l'efficacité de nos activités. En lien avec notre pilier stratégique d'excellence sur le plan de l'exploitation, la priorité que nous accordons à la transition numérique nous permettra d'utiliser les données et la technologie pour améliorer nos principaux processus et points de contact, ce qui nous aidera à mieux comprendre et servir nos clients.

Comme la plupart des organisations modernes, l'AAW utilise un ensemble de systèmes afin de répondre à ses besoins opérationnels et commerciaux. La possibilité de relier de façon simplifiée et sécuritaire l'information, les personnes et les systèmes nous permet d'accroître l'interopérabilité et l'efficacité dans toutes les unités d'exploitation, ce qui nous rapproche de notre but ultime d'assurer aux passagers des déplacements fluides et de leur fournir la connectivité numérique à laquelle ils s'attendent.

Jeter les bases de la transition numérique

Le monde numérique continue d'évoluer rapidement et l'AAW doit être prête. En 2023, nous avons travaillé à mettre en place les bases du processus de transition numérique, qui repose à la fois sur les personnes et sur la technologie. Pour ce qui est des personnes, nous avons accueilli un nouveau visage au sein de

notre équipe de direction par suite de la création du poste de vice-président, TI. Nous avons aussi réalisé des progrès considérables en ce qui a trait à nos objectifs technologiques, comme l'amélioration de notre cyberrésilience et la mise à niveau du réseau Wi-Fi de l'aéroport en vue des améliorations qui seront apportées en 2024.

Analyse à l'échelle de l'organisation et prise de décisions fondée sur les données

Les voyageurs qui passent par YWG, ainsi que tous les employés de l'AAW, ont besoin d'obtenir des informations exactes et facilement accessibles, en temps opportun. À cette fin, nous avons continué en 2023 de construire notre nouvel entrepôt de données d'entreprise, dans lequel les données de confiance peuvent être transformées en vue de la prise de décisions futures. Nous avons également amélioré notre plateforme commune qui offre à nos transporteurs aériens partenaires un accès plus rapide, flexible et sécuritaire. Nous continuerons de mettre en œuvre les meilleures pratiques du secteur et les outils pour extraire de la valeur et tirer des informations des volumes de données que nous recueillons et que nous pourrions recueillir grâce à notre écosystème numérique.



Environnement

Explorer de nouvelles voies vers un avenir plus vert

La gestion de l'environnement est en constante évolution, mais notre engagement à réduire notre impact environnemental pour les générations futures demeure inébranlable. En 2023, nous nous sommes concentrés sur la gestion de nos priorités environnementales à risque élevé définies par notre système de gestion environnementale, qui est conforme à la norme ISO 14001. Nos initiatives comprennent des projets de diminution des émissions de gaz à effet de serre (« GES »), de gestion de la qualité de l'eau, d'approvisionnement durable et de gestion des déchets.

L'atteinte de la carboneutralité représente pour notre organisation un objectif prioritaire et une responsabilité sociale. Notre gestion des émissions de carbone vise un vaste éventail d'installations, de l'aérodrome aux salles de réunion, et nous continuons d'améliorer nos programmes et de définir des exigences afin de tenir compte de la durabilité environnementale partout dans l'aéroport, renforçant ainsi la culture de gestion de l'environnement à l'AAW et faisant notre part pour décarboner le secteur de l'aviation.

En 2023, de nombreuses équipes de l'AAW ont mis tout en œuvre pour élaborer notre tout premier plan de décarbonisation afin d'aider notre organisation dans la poursuite de son objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050. En 2024, nous mettrons ce plan en application avec la mise en œuvre de plusieurs initiatives à court et à long terme de gestion de l'énergie et de décarbonisation. L'AAW tirera profit de la disponibilité d'une énergie relativement propre au Manitoba afin de réduire son empreinte carbone d'une façon durable pour l'aéroport, ses parties prenantes et la planète.

Nous sommes aussi soucieux de prendre des décisions responsables en ce qui a trait à l'approvisionnement en biens et services, afin d'optimiser la valeur en recherchant un équilibre entre les questions environnementales, sociales, économiques et de gouvernance. En 2023, nous avons mis en place une nouvelle politique et de nouvelles procédures d'approvisionnement durable et formé nos employés à ce sujet. Nous avons aussi rédigé un manuel d'orientation sur l'approvisionnement durable, qui fait actuellement l'objet d'un examen en vue de sa mise en application dans l'ensemble des services et des unités d'exploitation de l'AAW en 2024.

Nous continuons de surveiller la qualité de l'eau sur le territoire de l'aéroport et dans les environs, en prélevant des échantillons d'eau aux fins d'analyse à divers endroits pendant l'année afin de nous assurer que nos activités n'ont pas d'effet négatif sur le territoire environnant.

Résultat de nos efforts pour nous conformer aux obligations réglementaires, nous n'avons effectué aucun rejet de glycol d'une concentration dépassant la limite de 100 mg/L de glycol total prévue par les lignes directrices de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Enfin, en 2023, nous avons étudié les améliorations à apporter ainsi que de nouveaux partenariats et outils technologiques en vue d'améliorer le programme de gestion des déchets de l'AAW. Parmi ces initiatives, mentionnons :

- l'ajout, la mise à niveau ou le remplacement de conteneurs à déchets à deux ou à trois compartiments dans l'aérogare, à l'extérieur et dans le parc de stationnement;
- a mise en œuvre d'un programme de recyclage des matières organiques dans les salles à manger des employés de l'AAW;
- la poursuite de la surveillance et de l'amélioration de notre technologie de tri des déchets Oscar conçue pour détourner les déchets des sites d'enfouissement;
- la coordination d'initiatives spécifiques dans le cadre de la semaine de réduction des déchets, qui a eu lieu en octobre.



Faits saillants ESG à l'AAW

Émissions de GES

Total des émissions de portée 1, 2 et 3 :
401 190 t éq. CO₂

Émissions de portée 1 et 2 : 4 912 t éq. CO₂

Selon l'inventaire des GES de 2022



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



GOVERNANCE D'ENTREPRISE

L'AAW s'engage à assurer une solide gouvernance d'entreprise. Nous ferons preuve d'intégrité, de responsabilité et de transparence afin de continuer à gagner la confiance de nos employés, de nos parties prenantes et de notre collectivité.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'AAW s'engage à privilégier les meilleures pratiques en matière de transparence et de gouvernance. Au cours de la dernière année, nous avons mis en place diverses initiatives visant à renforcer notre cadre de gouvernance, à assurer un comportement éthique et à accroître la diversité au sein du conseil d'administration. Ces efforts sont indispensables pour inspirer la confiance parmi nos parties prenantes et nous assurer que nos valeurs d'entreprise correspondent aux normes les plus élevées du secteur.

Examen de la gouvernance

Nous sommes conscients du rôle fondamental d'une surveillance indépendante dans le maintien de l'intégrité de nos activités. Au cours de la dernière année, notre gouvernance a fait l'objet d'un examen exhaustif et indépendant. Cet examen, effectué par des experts indépendants, a permis la réalisation d'une évaluation critique de nos structures, processus et mécanismes de prise de décisions en ce qui a trait à la gouvernance. Les conclusions de cet examen ont non seulement validé nos pratiques existantes, mais se sont également traduites par des recommandations utiles en vue de l'amélioration continue.

Recrutement d'administrateurs

La diversité n'est pas qu'un simple principe, mais une force qui favorise l'innovation et une prise de décisions efficace. Cette conviction nous a amenés à mettre l'accent sur la diversification de la composition de notre conseil d'administration par le recrutement

d'administrateurs indépendants. Nous nous sommes rigoureusement attachés à trouver et à nommer des administrateurs aux perspectives, expériences et compétences variées. Cette approche délibérée permet non seulement d'enrichir notre équipe de direction, mais s'inscrit dans notre engagement plus large envers l'inclusivité et la représentation paritaire.

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Parce que nous reconnaissons le rôle essentiel des ressources humaines et de la rémunération dans la réussite de l'organisation, nous avons renforcé notre structure de gouvernance en mettant sur pied un comité des ressources humaines et de la rémunération. Le comité se penche sur des aspects essentiels comme la gestion des talents, la mobilisation des employés et la rémunération.

Politique de protection des lanceurs d'alerte

La transparence est la pierre angulaire de la gouvernance éthique et nous sommes fiers d'avoir adopté une politique distincte de protection des lanceurs d'alerte au cours de la dernière année. Cette politique donne aux employés, aux parties prenantes et à d'autres parties concernées la possibilité de signaler les pratiques contraires à l'éthique et les écarts de conduite ou d'exprimer leurs craintes. En offrant un moyen de signalement sécuritaire et confidentiel, nous affirmons notre engagement à promouvoir une culture de responsabilisation et de responsabilité civique des entreprises.

Nous attachons beaucoup d'importance à l'amélioration continue, à la transparence et au respect des meilleures pratiques de gouvernance. Nous demeurons déterminés à respecter les normes les plus élevées et à nous assurer que nos parties prenantes peuvent compter sur l'intégrité de nos activités.



Principes de gouvernance

1. Obligation de reddition de comptes
2. Répartition claire des responsabilités entre le conseil d'administration et la direction
3. Participation du conseil d'administration au complet, et non uniquement de ses comités, à la prise de décisions
4. Transparence

Les affaires du conseil d'administration sont organisées autour de trois comités permanents : le comité de gouvernance, le comité des ressources humaines et de la rémunération et le comité d'audit. Ils sont appuyés par des groupes de travail (les comités spéciaux) créés au besoin pour traiter de questions particulières. Le conseil d'administration au complet se réunit au moins six fois par année.

Le mandat du comité de gouvernance est d'aider le conseil d'administration à s'acquitter efficacement de ses responsabilités.

Le comité des ressources humaines et de la rémunération est responsable de la surveillance des questions se rapportant aux effectifs et aux pratiques liées à la rémunération.

Le comité d'audit examine les questions financières ou liées aux risques.

Principes d'obligation d'information du public

Les règlements de l'AAW incluent un ensemble de principes de responsabilité acceptés par le conseil d'administration dans le cadre des conditions de transfert de l'aéroport. Ces principes sont résumés ci-après.

Composition du conseil d'administration

Le conseil d'administration est composé exclusivement d'administrateurs indépendants et ne faisant pas partie de la direction. Onze des membres du conseil sont nommés par sept différents organismes des secteurs public et privé :

Ville de Winnipeg (3)

Chambre de commerce d'Assiniboia (1)

Province du Manitoba (1)

Municipalité rurale de Rosser (1)

Gouvernement du Canada (2)

Economic Development Winnipeg (1)

Chambre de commerce de Winnipeg (2)

Jusqu'à quatre membres peuvent être nommés par le conseil d'administration.

En tout temps, le conseil d'administration doit être formé d'au moins sept membres et d'au plus quinze membres.

Exigences en matière de qualification et d'admissibilité pour les membres du conseil d'administration :

- La durée maximale du mandat d'un membre du conseil est de trois ans, et un membre du conseil ne peut effectuer plus de trois mandats (ou siéger plus de 9 ans), au sein du conseil.
- Les administrateurs ne peuvent être ni élus ni employés par un ordre du gouvernement.
- Les membres du conseil d'administration ne peuvent avoir exercé les fonctions d'élu ou d'employé du gouvernement à aucun moment dans les deux ans précédant leur nomination au conseil.

Comité consultatif communautaire

Le comité consultatif communautaire (« CCC ») de l'AAW assure un dialogue et une diffusion de l'information efficaces sur une variété de sujets, notamment la planification et les activités de l'aéroport, et les préoccupations municipales. Le CCC tient au moins deux réunions par année et ses membres représentent la collectivité en général, et comprennent notamment des personnes défendant les intérêts des consommateurs, des voyageurs et des travailleurs syndiqués ainsi que des représentants du secteur de l'aviation, du gouvernement provincial et des administrations municipales concernées.

Communication d'information sur l'entreprise

- L'AAW a adopté une politique sur le code de conduite et les conflits d'intérêts. Tous les administrateurs, dirigeants et cadres respectent cette politique.
- L'AAW publie de l'information sur ses opérations conclues dans des conditions de non-concurrence.
- Chaque année, chacun des membres du conseil d'administration présente un compte rendu général à l'organisme qui l'a nommé et le conseil d'administration rend compte à l'ensemble des organismes nommant les administrateurs.
- Le conseil d'administration a mis en place un processus d'autoévaluation afin d'examiner sa propre performance et celle de ses comités.
- En règle générale, l'AAW optimise l'utilisation des ressources et des fournitures canadiennes et utilise un processus concurrentiel pour les contrats d'une valeur supérieure à 115 000 \$ (75 000 \$ en dollars de 1994).
- Plus de 40 % des membres du conseil d'administration de l'AAW sont des femmes.
- Si l'AAW augmente les frais d'utilisation à l'aéroport, elle en informe le public à l'avance.
- Des audits complets sont effectués selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et Transports Canada peut demander un audit complet en tout temps.
- L'AAW publie son rapport annuel, qui contient des comparaisons de performance spécifiques et de l'information sur la rémunération des membres du conseil d'administration et des membres de la haute direction.
- Le rapport annuel de la Société est distribué aux organismes nommant les membres du conseil et au ministre des Transports avant l'assemblée annuelle.
- Au moins tous les cinq ans, l'AAW demande à un professionnel qualifié indépendant de réaliser un examen indépendant exhaustif de sa performance de gestion, d'exploitation et financière. Le rapport est envoyé en temps opportun au ministre des Transports et à chacun des organismes nommant les administrateurs, et il est également accessible au public, sur demande.
- Le plan directeur de l'aéroport, le plan quinquennal de l'entreprise, les états financiers annuels et les plans d'entreprise des cinq derniers exercices, les documents de constitution et toutes les ententes de transfert signées de l'aéroport sont mis à la disposition du public par l'AAW.

Conseil d'administration de l'AAW en 2023

Membres nommés par la Ville de Winnipeg

Scott Penman, directeur général

Kimberley Gilson, LL.B. directrice générale

James Wilson, vice-président, Stratégie autochtone et développement commercial, Red River College Polytechnic

Membre nommé par la Chambre de commerce d'Assiniboia

Adam Kilfoyle, CPA, CGA, associé directeur, Heartland CPAs

Membre nommé par Economic Development Winnipeg Inc.

Ian Smart, directeur général

Membres nommés par le gouvernement du Canada

David Timothy Duval, professeur, Université de Winnipeg

Kenneth Grower, directeur général

Membre nommé par la province du Manitoba

Peter Kaufmann, vice-président, Ventes et locations, Capital Commercial Real Estate Services Inc.

Membre nommé par la municipalité rurale de Rosser

Robert Penner, président et chef de la direction, Bison Transport Inc.

Membres nommés par la Chambre de commerce de Winnipeg

Priti Mehta-Shah, présidente, Mehta Capital Partners

Sangeet Bhatia, CPA, CA, CMC, associée, Deloitte Inc.

Membres nommés par le conseil d'administration de l'AAW

Brita Chell (présidente du conseil), FCPA, FCA, directrice générale

Donna Price, FCPA, FCGA, directrice générale

Susan Dawes (vice-présidente du conseil), associée, Myers LLP

Arthur Mauro (président du conseil émérite), directeur général

Présence aux réunions du conseil d'administration en 2023

Conseil d'administration

Nom	Nombre de réunions	Présences
Sangeet Bhatia	7	7
Brita Chell	7	6
Susan Dawes	7	6
David T. Duval	7	7
Kimberley Gilson	7	7
Kenneth Grower	7	7
Peter Kaufmann	7	6
Adam Kilfoyle	7	7
Priti Mehta-Shah	7	7
Scott Penman	7	7
Robert Penner	7	5
Donna Price	7	7
Ian Smart	7	7
James Wilson	7	7

Comité d'audit

Nom	Nombre de réunions	Présences
Kenneth Grower	5	5
Peter Kaufmann	5	4
Adam Kilfoyle	5	5
Priti Mehta-Shah	5	5
Scott Penman	5	5
Ian Smart	2	2

Comité de gouvernance

Nom	Nombre de réunions	Présences
Sangeet Bhatia	6	6
Brita Chell (ex-officio)	6	5
Susan Dawes	2	2
David T. Duval	6	6
Kimberley Gilson	6	6
Robert Penner	6	2
Donna Price	2	2
James Wilson	6	6

Comité des ressources humaines et de la rémunération

Nom	Nombre de réunions	Présences
Brita Chell (ex-officio)	2	1
Susan Dawes	2	2
Donna Price	2	2
Ian Smart	2	2

Comités spéciaux

Nom	Nombre de réunions	Présences
Sangeet Bhatia		
Brita Chell	6	6
Susan Dawes	11	11
David T. Duval	11	11
Kimberley Gilson		
Kenneth Grower		
Peter Kaufmann		
Adam Kilfoyle		
Priti Mehta-Shah		
Scott Penman		
Robert Penner		
Donna Price		
BJ Reid		
Ian Smart		
James Wilson	17	17

Rémunération des membres du conseil d'administration de l'AAW en 2023

Name	Provision sur honoraires	Jeton de présence	Présidence d'un comité	Rémunération totale
Sangeet Bhatia	12 000,00 \$	6 600,00 \$	- \$	18 600,00 \$
Brita Chell	75 000,00	1 800,00	-	76 800,00
Susan Dawes	12 000,00	15 600,00	2 666,68	30 266,68
David T. Duval	12 000,00	14 400,00	-	26 400,00
Kimberley Gilson	12 000,00	16 600,00	-	18 600,00
Kenneth Grower	12 000,00	8 550,00	10 000,00	30 550,00
Peter Kaufmann	12 000,00	6 600,00	-	18 600,00
Adam Kilfoyle	12 000,00	8 550,00	-	20 550,00
Priti Mehta-Shah	12 000,00	7,950.00	-	19 950,00
Scott Penman	12 000,00	8 550,00	-	20 550,00
Robert Penner	12 000,00	3 000,00	-	15 000,00
Donna Price	12 000,00	7 800,00	-	19 800,00
Ian Smart	12 000,00	8 100,00	-	20 100,00
James Wilson	12 000,00	18 600,00	8 000,00	38 600,00
Total	231 000,00 \$	122 700,00 \$	20 666,68 \$	374 366,68 \$

Membres de la haute direction de l'AAW en 2023

Nick Hays, président et chef de la direction
Nicole Stefaniuk, CPA, CA, directrice financière et vice-présidente principale, Services corporatifs
Mike O'Gorman, vice-président principal, Exploitation et directeur général, WASCO
Mirela Rusu, vice-présidente, Exploitation
Scott Marohn, vice-président, Commercial
Tyler MacAfee, vice-président, Affaires extérieures
Ken Kumar, vice-président, Technologie de l'information

La rémunération de base pour les membres de la haute direction varie entre 203 500 \$ et 420 000 \$, compte non tenu des incitatifs.

Renseignements sur la Société

Auditeur : PricewaterhouseCoopers s.r./s.e.n.c.r.l.
Banque : Banque Canadienne Impériale de Commerce
Conseillers juridiques : MLT Aikins LLP, Dentons Canada S.E.N.C.R.L., Thompson Dorfman Sweatman LLP

Membres du comité consultatif communautaire de l'AAW en 2023

Loren Remillard, Chambre de commerce de Winnipeg
Dana Rudy, sous-ministre, Développement économique, Investissement, Commerce et Ressources naturelles, province du Manitoba
Ryan Klos, sous-ministre, Transport et Infrastructure, province du Manitoba
Colin Ferguson, Voyage Manitoba
Ryan Kuffner, Economic Development Winnipeg
Michael Jack, Ville de Winnipeg
Sarah Thiele, sous-ministre, Transport et Infrastructure, province du Manitoba
Wendell Wiebe, Manitoba Aerospace Association
Ron Evans, relations avec les Autochtones
Chuck Davidson, Chambre de commerce du Manitoba
Kristi Meek, Chambre de commerce d'Assiniboia
Blake Crothers, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce

Comité d'examen de la politique de gestion

En 2023, l'AAW a mis sur pied un comité d'examen de la politique de gestion afin de prioriser et d'examiner toutes les politiques d'entreprise en fonction du risque. Son rôle est d'assurer la cohérence entre toutes les politiques de l'AAW, tout en vérifiant que celles-ci tiennent compte de l'incidence sur les employés, les parties prenantes et les activités de l'AAW et qu'elles cadrent avec la vision, la mission, les valeurs et le plan stratégique de l'AAW.

Une procédure de mise en œuvre des politiques a été élaborée afin d'assurer que les politiques sont distribuées et communiquées dans l'ensemble de l'organisation de façon rapide et efficace. La procédure est conçue de manière à renforcer l'appui des politiques d'entreprise par l'équipe de direction de l'AAW et la responsabilité de celle-ci à leur égard, ainsi qu'à favoriser la compréhension de nos politiques d'entreprise par tous les employés de l'AAW.

Gestion des risques

Évoluant dans un contexte fortement réglementé, l'AAW doit s'assurer de respecter l'ensemble de la législation fédérale, provinciale et municipale qui s'applique à elle, de même que ses obligations contractuelles.

L'AAW fournit un service essentiel à la ville de Winnipeg et à la région environnante et doit s'assurer que ses activités d'exploitation et d'aménagement sont menées d'une façon durable et transparente. Pour y arriver, nous devons aller au-delà du respect de nos obligations légales et contractuelles en intégrant les meilleures pratiques de gestion des risques à l'échelle de l'organisation et de l'aéroport.

Pour nous assurer d'honorer nos obligations et nos engagements, nous poursuivons la mise en place d'une fonction d'assurance de la qualité. Cette fonction comprend des audits internes et externes en vue d'identifier et de gérer les principaux risques d'entreprise et d'assurer la responsabilité et l'amélioration continue à l'échelle de l'organisation. L'AAW a dressé un plan d'audit et effectué quatre audits des principaux secteurs à risque en 2023.

L'AAW poursuit la mise en place de notre fonction de gestion des risques d'entreprise afin de s'assurer d'identifier et de prioriser les risques d'entreprise actuels et futurs, tout en les gérant au moyen de contrôles efficaces.

Contrats à fournisseur unique

En 2023, les contrats d'une valeur excédant 115 000 \$ (75 000 \$ en dollars de 1994) ci-dessous ont été octroyés dans le cadre d'un processus non concurrentiel pour les raisons suivantes :

Fournisseur	Description	Valeur	Raison
Achieve Centre for Leadership	Culture en milieu de travail et développement du leadership	161 \$	G
Johnson Controls	Mise à niveau du système de gestion du bâtiment de l'aérogare	164 \$	B
GardaWorld	Services de sécurité	186 \$	A
Patlon Aircraft & Industries Ltd	Réfection de passerelles d'embarquement	210 \$	E
Boomi Solutions Canada Inc	Services de TI	213 \$	A
Arcadis Canada Inc.	Services de transition de mousse extinctrice	228 \$	E
CDW CANADA	Licence d'utilisation de logiciel	297 \$	A
Dola Consulting and Design	Services de sécurité informatique	408 \$	G
Dola Consulting and Design	Services de TI	419 \$	A
Falcon Environmental Services	Services de gestion de la faune	465 \$	A

(en milliers de dollars canadiens)

Raison de l'octroi

- A – L'acquisition est faite dans le cadre d'un programme de normalisation de l'équipement.
- B – Les biens et services sont exclusifs ou vendus par un seul fournisseur qualifié.
- C – La sécurité ou des besoins opérationnels critiques exigeaient un approvisionnement d'urgence.
- D – Le fournisseur a déjà obtenu un contrat pour des biens et services dans le cadre d'un processus concurrentiel et il n'y a pas eu de problèmes d'exécution auparavant.
- E – Lorsque tous les facteurs sont pris en compte, il n'y a qu'un seul fournisseur qualifié.
- F – Une alliance ou un partenariat stratégique peut être conclu avec un fournisseur particulier pour tirer parti de la technologie et de l'expertise actuelles.
- G – Une alliance ou un partenariat peut être conclu avec un fournisseur particulier pour soutenir de façon importante les objectifs stratégiques.

RÉSUMÉ DE LA STRATÉGIE ESG ET INFORMATION REDDITIONNELLE

L'AAW s'est engagée envers la durabilité et l'amélioration continue de la gestion des risques et occasions liés aux facteurs ESG. Nous aspirons à appliquer des principes et pratiques durables à l'échelle de l'organisation et avons intégré notre stratégie ESG dans notre nouveau plan stratégique global.

Approche et méthodologie relatives à la stratégie ESG

Gouvernance

L'AAW a mis sur pied un comité directeur ESG afin de définir une vision et de diriger l'élaboration de la stratégie ESG. Le groupe est formé de membres de l'équipe de direction et de spécialistes de l'AAW. Toutes les étapes importantes de l'élaboration de la stratégie ont été présentées au conseil d'administration de l'AAW pour approbation.

Évaluation de l'importance relative

L'AAW a retenu les services d'un consultant indépendant, Deloitte, pour réaliser une évaluation de de l'importance relative de l'organisation dans le but de cerner, de prioriser et de valider les questions ESG qui sont les plus significatives pour nos parties prenantes internes et externes. Cette évaluation exhaustive de l'importance relative comportait des recherches et des examens approfondis de normes de durabilité reconnues à l'échelle mondiale, des évaluations par les pairs des engagements et des pratiques en matière de durabilité, des activités étendues de mobilisation des parties prenantes, et plusieurs ateliers.

Une stratégie de mobilisation a été élaborée et mise en œuvre dans le cadre du processus d'évaluation de l'importance relative, lequel a donné lieu à des enquêtes auprès des employés et des entretiens avec le comité directeur ESG, le conseil d'administration de l'AAW et 25 parties prenantes externes.

Validation des enjeux significatifs

À la suite de l'analyse de l'information et des commentaires recueillis dans le cadre de l'évaluation de l'importance relative, une liste des enjeux ESG potentiellement significatifs a été dressée. Nous

avons utilisé le processus de double importance relative afin de produire un classement des enjeux jugés comme étant les plus significatifs pour l'AAW et ses parties prenantes.

Les enjeux cernés ont été présentés au comité directeur ESG et au conseil d'administration de l'AAW, qui les ont approuvés.

Élaboration de la stratégie ESG

Le comité directeur ESG a établi des énoncés de vision, des objectifs et des niveaux d'ambition pour chacun des enjeux ESG significatifs. Nous avons ensuite créé des groupes de travail pour chaque enjeu afin d'établir des buts, objectifs et cibles précis et mesurables et d'élaborer un plan de mise en œuvre de la stratégie ESG.

Élaborée et approuvée par le comité directeur ESG et le conseil d'administration de l'AAW, la stratégie ESG est désormais intégrée à notre nouveau plan stratégique.

Normes d'information ESG

En collaboration avec son consultant, l'AAW a effectué une recherche approfondie et des évaluations des pairs afin de déterminer les normes d'information applicables sur lesquelles aligner sa stratégie ESG.

Les Objectifs de développement durable des Nations Unies (les « ODD de l'ONU ») sont un appel universel à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous puissent vivre dans la paix et la prospérité. Diverses autorités aéroportuaires homologues ont aligné leurs priorités stratégiques sur les ODD de l'ONU, qui sont fondamentaux et utilisés dans plusieurs secteurs d'activité partout dans le monde. Les normes d'information sur la durabilité de la Global Reporting Initiative (GRI) et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) sont également couramment utilisées par les aéroports. L'AAW fera donc référence aux ODD de l'ONU et aux normes de la GRI et du SASB dans son rapport annuel de 2023.

Le rapport annuel de 2023 présente un résumé de nos progrès en ce qui a trait aux initiatives ESG entreprises en 2023 et le tableau qui suit présente l'information redditionnelle connexe.

Index des normes de la GRI et du SASB et des ODD de l'ONU

L'AAW présente dans l'index du contenu GRI qui suit des informations pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2023 en fonction des normes de la GRI indiquées.

NORME DE LA GRI	INFORMATION	EMPLACEMENT (page)	RÉPONSE	ALIGNEMENT SUR LES NORMES DU SASB	ALIGNEMENT SUR LES ODD DE L'ONU
GRI 1: Fondation 2021					
GRI 2: Informations générales					
2-1	Renseignements sur l'organisation	7	Administration aéroportuaire de Winnipeg (l'« AAW ») L'AAW exerce ses activités à Winnipeg (Manitoba), Canada. Rapport annuel de 2023 – Introduction https://www.waa.ca/fr/entreprise/a-propos-de-nous/notre-histoire/	-	-
2-2	Entités incluses dans l'information sur la durabilité de l'organisation	7	Rapport annuel de 2023 – Filiales Rapport financier de 2023 L'AAW ne présente pas d'information sur les impacts financiers, environnementaux et sociaux des filiales autres qu'YWG Inc. et ACW dans le contenu portant sur les facteurs ESG du présent rapport.	-	-
2-3	Période, fréquence et point de contact de l'information	-	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2023; publié le 25 avril 2024 Cycle de présentation de l'information : annuel Point de contact : https://www.waa.ca/fr/contactez-nous/	-	-
2-4	Reformulation d'informations	-	s. o.	-	-
2-5	Certification externe	-	L'AAW poursuit l'élaboration et l'examen de ses données de performance, y compris, sans s'y limiter, l'évaluation de la façon dont les données ont été obtenues, recueillies, examinées et présentées. Cela nous permet de présenter des données uniformes et exactes. L'AAW n'a toutefois pas de politique ni de mandat en matière de certification externe de l'information non financière qu'elle présente.	-	-
2. Activités et travailleurs					
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	9	Rapport annuel de 2023 – 2023 en chiffres Rapport financier de 2023	-	-

2-7	Employés	-	La répartition des employés par filiales, à l'exclusion de WASCO, et par genre, prévue dans la stratégie ESG, se présentait comme suit au 31 décembre 2023 : ACW : 1 AAW : 23 YWG Inc. : 162 Femmes : 43 Homme : 143	-	-
2-8	Travailleurs qui ne sont pas des employés	-	Les données relatives aux travailleurs qui ne sont pas des employés de l'AAW, mais dont le travail ou le lieu de travail est contrôlé par l'AAW, ne font pas l'objet d'un suivi de la part de l'AAW.	-	-

3. Gouvernance

2-9	Structure et composition de la gouvernance	-	https://www.waa.ca/fr/entreprise/a-propos-de-nous/nos-gens/	-	-
2-10	Nomination et sélection des membres de l'organe de gouvernance le plus élevé	21-27	Rapport annuel de 2023 – Gouvernance d'entreprise	-	-
2-11	Présidence de l'organe de gouvernance le plus élevé	5	https://www.waa.ca/fr/entreprise/a-propos-de-nous/nos-gens/ Rapport annuel de 2023 – Message de la présidente du conseil d'administration	-	-
2-12	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé dans la supervision de la gestion des impacts	21-27	Rapport annuel de 2023 – Gouvernance d'entreprise	-	-
2-13	Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	-	Les impacts ESG sont surveillés dans le cadre de la gestion des risques d'entreprise de l'AAW par les responsables des risques. Le conseil d'administration surveille la gestion des risques d'entreprise et s'assure que la performance par rapport à la stratégie ESG est adéquatement et fidèlement communiquée au public.	-	-
2-14	Rôle de l'organe de gouvernance le plus élevé relativement à l'information de durabilité	-	Le conseil d'administration surveille la stratégie ESG de l'AAW et s'assure que la performance par rapport à celle-ci est adéquatement et fidèlement communiquée au public.	-	-
2-15	Conflits d'intérêts	21-27	Rapport annuel de 2023 – Gouvernance d'entreprise	-	-

2-16	Communication des préoccupations majeures	21-27	<p>Les préoccupations majeures sont communiquées à l'occasion de réunions et de mises à jour régulières</p> <p>La politique de protection des lanceurs d'alerte de l'AAW donne à toutes les personnes la possibilité de signaler toute préoccupation concernant des écarts de conduite réels ou perçus qui pourraient avoir une incidence défavorable sur la Société, ses parties prenantes ou le public en général et offre une protection contre les représailles ou les répercussions négatives sur leur relation avec l'AAW. La politique de protection des lanceurs d'alerte permet le signalement par l'entremise d'un tiers.</p> <p>Rapport annuel de 2023 – Gouvernance d'entreprise</p>	-	-
2-17	Connaissance partagée de l'organe de gouvernance le plus élevé	-	L'AAW n'a pas présenté d'information à ce sujet en 2023.	-	-
2-18	Évaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus élevé	-	L'AAW n'a pas présenté d'information à ce sujet en 2023.	-	-
2-19	Politiques de rémunération	-	L'AAW n'a pas présenté d'information à ce sujet en 2023.	-	-
2-20	Processus de détermination de la rémunération	-	L'AAW n'a pas présenté d'information à ce sujet en 2023.	-	-
2-21	Ratio de rémunération totale annuelle	-	L'AAW n'a pas présenté d'information à ce sujet en 2023.	-	-
4. Stratégie, politiques et pratiques					
2-22	Déclaration sur la stratégie de développement durable	-	Rapport annuel de 2023	-	-
2-23	Engagements politiques	21-27	Rapport annuel de 2023 – Gouvernance d'entreprise	-	-
2-24	Intégration des engagements en matière de politiques	21-27	Rapport annuel de 2023 – Gouvernance d'entreprise	-	-
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	-	L'AAW maintient un processus de gestion des risques d'entreprise afin d'identifier, de prioriser et de gérer les principaux risques auxquels l'organisation est exposée. L'AAW maintient aussi des processus de déclaration des risques et des accidents ainsi que divers systèmes de gestion des risques afin de remédier aux impacts négatifs.	-	-

2-26	Mécanismes permettant de demander conseil et de soulever des préoccupations	21-27	Rapport annuel de 2023 – Gouvernance d’entreprise	-	-
2-27	Conformité aux législations et aux réglementations	-	L’AAW n’a pas présenté d’information à ce sujet en 2023.	-	-
2-28	Adhésions à des associations	-	L’AAW n’a pas présenté d’information à ce sujet en 2023.	-	-

5. Engagement des parties prenantes

2-29	Approche de l’engagement des parties prenantes	28-36	Rapport annuel de 2023 – Résumé de la stratégie ESG et information redditionnelle	-	-
2-30	Négociations collectives	-	Un total de 141 employés étaient couverts par notre convention collective au 31 décembre 2023.	TR-AL-310a.1: Pourcentage d’employés actifs couverts par des négociations collectives	-

GRI 3: Enjeux significatifs

3-1	Processus pour déterminer les enjeux significatifs	28-36	Rapport annuel de 2023 – Résumé de la stratégie ESG et information redditionnelle	-	-
3-2	Liste des enjeux significatifs	28-36	Rapport annuel de 2023 – Résumé de la stratégie ESG et information redditionnelle L’AAW a retenu les enjeux significatifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des employés • Santé, sécurité et bien-être • Diversité, équité, inclusion et accessibilité (DEIA) • Gestion environnementale • Impact économique • Relations avec les communautés autochtones • Gouvernance d’entreprise 	-	-

Personnel et culture (Mobilisation des employés - Santé, sécurité et bien-être - DEIA)

GRI 400: Normes sociales

GRI 3: Enjeux significatifs

3-3	Gestion des enjeux significatifs	11-12	Rapport annuel de 2023 – Personnel et culture	-	-
-----	----------------------------------	-------	---	---	---

GRI 401: Emploi

401-2	Avantages accordés aux salariés à temps plein et non aux employés temporaires ou à temps partiel	11-12	Rapport annuel de 2023 – Personnel et culture	-	8 – Travail décent et croissance économique
-------	--	-------	---	---	--

GRI 403: Santé et sécurité au travail

403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et sécurité au travail	11-12	Rapport annuel de 2023 – Personnel et culture	-	-
403-5	Formation des travailleurs à la santé et sécurité au travail	11-12	Rapport annuel de 2023 – Personnel et culture	-	-
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	11-12	Rapport annuel de 2023 – Personnel et culture	-	-

GRI 404: Formation

404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	11-12	Les employés de l'AAW ont suivi 10,9 h de formation en moyenne en 2023. Rapport annuel de 2023 – Personnel et culture	-	-
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	11-12	Rapport annuel de 2023– Personnel et culture	-	-
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues régulières de performance et d'évolution de carrière	11-12	Rapport annuel de 2023– Personnel et culture	-	-

GRI 405: Diversité et égalité des chances

	Diversité des organes de gouvernance et des employés	11-12	Rapport annuel de 2023 – Personnel et culture	SV-PS-330a.1: Pourcentage de représentation des genres et des groupes raciaux/ethniques pour. (1) la direction et (2) l'ensemble des autres employés	5 – Égalité des genres 10 – Réduction des inégalités
--	--	-------	---	---	---

Solidité financière | Transport aérien et services logistiques (impact économique)

GRI 200: Normes économiques

GRI 3: Enjeux significatifs

3-3	Gestion des enjeux significatifs	13-15	Rapport annuel de 2023 – Solidité financière Rapport annuel de 2023 – Transport aérien et services logistiques	-	-
-----	----------------------------------	-------	---	---	---

GRI 203: Impacts économiques indirects

203-1	Investissements en matière d'infrastructures et d'appui aux services	13-15	Rapport annuel de 2023 – Solidité financière Rapport annuel de 2023 – Transport aérien et services logistiques		8 – Travail décent et croissance économique 9 – Industrie, innovation et infrastructures
-------	--	-------	---	--	---

GRI 202: Présence sur le marché

A01	Nombre total de passagers par année, ventilé par passagers sur les vols internationaux et intérieurs et ventilé par origine, destination et correspondance, y compris les passagers en transit	14-15	Rapport annuel de 2023 – Transport aérien et services logistiques		8 – Travail décent et croissance économique
-----	--	-------	---	--	--

Clients et collectivité (Relations avec les communautés autochtones | DEIA)

GRI 400: Normes sociales

GRI 3: Enjeux significatifs

431	Communautés locales	16-17	Rapport annuel de 2023 – Clients et collectivité	-	10 – Réduction des inégalités 11 – Villes et communautés durables
-----	---------------------	-------	--	---	--

Excellence sur le plan de l'exploitation (santé, sécurité et bien-être)

s. o.	s. o.	18	Rapport annuel de 2023 – Excellence sur le plan de l'exploitation	TR-AL-540a.1: Description de la mise en œuvre et des résultats d'un système de gestion de la sécurité	-
-------	-------	----	---	---	---

Environnement (gestion environnementale)

GRI 3: Enjeux significatifs

3-3	Gestion des enjeux significatifs	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	-	-
-----	----------------------------------	----	--	---	---

GRI 300: Normes environnementales

GRI 303: Eaux et effluents

303-1	Interactions avec l'eau en tant que ressource partagée	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	-	-
303-2	Gestion des impacts liés au rejet d'eau	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	-	-

GRI 305: Émissions

305-1	Émissions directes de GES (portée 1)	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	TR-AL-110a.1: Émissions totales brutes de portée 1 TR-AL-110a.2: Analyse des stratégies ou plans à court et à long terme pour gérer les émissions de portée 1, des cibles de réduction des émissions et de la performance par rapport à ces cibles	13 – Lutte contre les changements climatiques
305-2	Émissions indirectes de GES (portée 2)	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	TR-AF-430a.2: Total des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle des modes de transport	13 – Lutte contre les changements climatiques
305-3	Autres émissions indirectes de GES (portée 3)	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	TR-AF-430a.2: Total des émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'échelle des modes de transport	13 – Lutte contre les changements climatiques
305-4	Intensité des émissions de GES	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	-	13 – Lutte contre les changements climatiques

GRI 306: Déchets

306-1	Production de déchets et répercussions importantes liées aux déchets	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	-	12 – Consommation et production responsables
306-2	Gestion des impacts importants liés aux déchets	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	-	12 – Consommation et production responsables

GRI 400: Normes sociales**GRI 414: Évaluation sociale de fournisseurs**

414-1	Nouveaux fournisseurs qui ont été sélectionnés selon des critères sociaux	20	Rapport annuel de 2023 – Environnement	-	12 – Consommation et production responsables 13 – Lutte contre les changements climatiques
-------	---	----	--	---	---

Là où les voyages audacieux prennent leur envol



**ADMINISTRATION
AÉROPORTUAIRE
DE WINNIPEG**

2000, avenue Wellington
Bureau 249
Winnipeg (Manitoba) R3H 1C2